

Recherches sociographiques



Claude MORIN, *Lendemain piégés. Du Référendum à la Nuit des longs couteaux*

Louis-M. Imbeau

Volume 31, numéro 1, 1990

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056487ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056487ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Imbeau, L.-M. (1990). Compte rendu de [Claude MORIN, *Lendemain piégés. Du Référendum à la Nuit des longs couteaux*]. *Recherches sociographiques*, 31(1), 85–86. <https://doi.org/10.7202/056487ar>

COMPTES RENDUS

Claude MORIN, *Lendemain piégés. Du Référendum à la Nuit des longs couteaux*, Montréal, Boréal, 1988, 395 p.

La longue expérience de Claude Morin comme haut fonctionnaire dans l'Administration québécoise de même que comme ministre responsable du dossier constitutionnel dans le gouvernement Lévesque l'a placé au centre de la politique québécoise des années 1960-1970. Après *L'art de l'impossible*, il nous livre son bilan des négociations constitutionnelles de 1980-1981.

La question à laquelle il tente de répondre est la suivante : quelles étaient, à l'époque, les motivations, les perceptions et les stratégies des négociateurs québécois ? Ainsi, « pour la première fois au Québec, on disposera [...] — c'est mon but — non seulement d'une vue d'ensemble, mais aussi de données factuelles vérifiables et de documents essentiels souvent inédits [...] qui, je crois, replaceront les faits dans leur contexte et permettront d'expliquer les décisions prises de même que les réactions qu'elles ont provoquées ». (P. 8.) Comme il le dit lui-même, il s'adresse au « public québécois » pour lui dire « ce qui s'est vraiment passé ».

Pour ce faire, il présente les événements de façon chronologique en les groupant en trois « époques » : « Du référendum à la crise constitutionnelle (mai-septembre 1980) » ; « Le coup de force unilatéral d'Ottawa (octobre 1980-août 1981) » ; « De la décision de la Cour suprême à l'isolement du Québec (septembre-novembre 1981) ». Dans sa relation des faits, l'auteur s'attache à décrire les enjeux de la négociation, de même que les objectifs et les stratégies des parties en présence sur un ton narratif et dans un style clair et dépouillé qui en font un livre intéressant à lire, presque passionnant. L'ouvrage inclut un index des noms cités, quatorze photos des principaux négociateurs, une chronologie allant du 14 mai 1980 au 6 décembre 1982 et dix-neuf documents (inédits dans plusieurs cas) : documents des délégations provinciales et fédérales, correspondance et textes officiels.

Morin reconnaît que la compréhension et la vision qu'il avait des dossiers et de l'attitude de ses vis-à-vis font partie de son récit... Mais il essaiera « de s'en tenir à la stricte vérité ». (*Ibid.*) L'ouvrage n'est donc pas dépourvu d'un certain parti pris, pour ne pas dire d'un parti pris certain. C'est un peu à cela qu'on s'attend d'un politique qui relate la période la plus importante de sa carrière publique.

Sa thèse centrale, c'est que le rapatriement de la constitution canadienne de 1980 à 1982 fut, de la part du gouvernement libéral central, un « détournement politique », une trahison,

par rapport aux engagements des fédéraux lors du Référendum de 1980. Ce jugement n'est pas nouveau. Il était déjà défendu par le Premier ministre Lévesque et l'auteur, son ministre à l'époque, et il a été complété, en novembre 1981, par la thèse de la trahison des sept premiers ministres anglophones du «Gang of Eight». La méthode employée pour étayer l'affirmation est la relation chronologique des événements qu'il considère importants et la mise en évidence de ceux qui la supportent, avec, en filigrane, la répétition quasi incantatoire de la thèse de la trahison.

On pourrait reprocher à l'ouvrage d'en être un d'opinion (ce qui peut contribuer à en limiter la crédibilité) et de témoigner d'une «trudeauite» aiguë chez l'auteur. Malgré cela, c'est un document à lire, particulièrement à la suite des discussions entourant l'accord du lac Meech et la réforme du Sénat. L'auteur présente des éléments d'histoire qui témoignent de sa vaste expérience de la politique. Son analyse fine et intelligente des événements et des enjeux dévoile une compréhension unique de la situation. Je renvoie le lecteur, en particulier, à l'examen de l'utilité d'un droit de veto pour le Québec (pp. 214-218) et aux nombreuses notes explicatives hors texte.

Ce livre est intéressant aussi parce qu'il éclaire certains aspects de la position québécoise durant l'opération de négociation, en particulier sur le fait que le gouvernement péquiste était disposé à signer un accord avec les autres provinces et le fédéral, et que, par conséquent, le Québec a négocié de bonne foi. En fin de compte, l'auteur montre, bien malgré lui, que les porte-parole québécois se sont trompés de négociation. En effet, le Québec a discuté avec les autres provinces, non avec le fédéral. La ronde avec elles a été fructueuse, aboutissant à l'accord d'avril 1981. Il n'y en eut aucune avec Ottawa: le Québec n'avait plus rien à offrir, une fois satisfaites les demandes des autres provinces. Fut-ce une erreur de stratégie (il fallait bien s'attendre à ce que les sept des «Huit» transigent finalement avec le gouvernement central)? ou bien la situation obligeait-elle à obtenir d'abord une entente avec les provinces (pour montrer combien les fédéraux étaient méchants), quitte à manquer le bateau dans la négociation avec Ottawa?

Il est toujours facile, après coup, de qualifier ceci ou cela d'erreur et de refaire l'histoire. Le dernier ouvrage de Claude Morin a le mérite d'être assez transparent pour permettre ce genre de question. Je le recommande fortement.

Louis-M. IMBEAU

*Département de science politique,
Université Laval.*

Guy ROCHER, *Entre les rêves et l'histoire*, Montréal, V.L.B., 1989, 230 p.

Le sociologue Guy Rocher a exercé et continue d'exercer une influence considérable sur la vie universitaire et politique du Québec contemporain. Il a contribué à l'essor des départements de sociologie à Laval et à l'Université de Montréal; il fut l'un des principaux penseurs de la commission Parent et de la réforme de l'éducation dans le Québec de la